

Mme Sylvia CHAUCHARD

Résidence « La Grange aux Fées »
VALMOREL

MAIRIE LES AVANCHERS VALMOREL
Rue du Bourg Morel
73260 LES AVANCHERS-VALMOREL

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
A l'attention de Monsieur Gérard DECOUR

AVIS ET SUGGESTIONS RELATIFS AU PROJET DE PLU 2019 LES AVANCHERS- VALMOREL

- 1/ Demande de correction concernant la page 29 du document « les orientations d'aménagement de programmation (OAP) PLU arrêté le 08.04.2019
- 2/ Proposition alternative pour le prolongement du télésiège des Lanchettes afin de favoriser le ski journée
- 3/ Suggestion concernant l'accès et le niveau de difficulté de la piste des Lanchettes

**1/ DEMANDE DE CORRECTION CONCERNANT LA PAGE 29 DU DOCUMENT « Les Orientations d'Aménagement
et
de Programmation (OAP) PLU arrêté le 08.04.2019**

- Le schéma de synthèse opposable de l'OAP 6 Lanchettes, figurant page 29, et reproduit ci après, apparaît erroné
- La station de départ projetée du futur télésiège devrait respecter l'alignement de la remontée actuelle, en effet sur le schéma, le tracé du télésiège touche notre immeuble et la station est bien trop à droite.
- La station devrait se situer à une trentaine de mètres au nord de l'extrémité du parking P10, et les câbles devraient passer au nord des deux arbres qui s'inscrivent dans les lacets de la route menant au hameau Fontaine.
- Pour des raisons techniques, économiques, esthétiques et en respect de l'occupation du sol actuel, ce tracé doit être revu et corrigé.

EXTRAIT DU DOCUMENT ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP) PAGE 29 ET CORRECTIONS A APPORTER



-> Proposition de rectification

A noter que, selon le tracé proposé, les câbles du télésiège restent parallèles à la façade nord du bâtiment La Grange aux Fées, alors que selon le tracé initial, ils semblent en contact avec le coin nord-est de ce bâtiment.



VUE AMONT DE LA RD95 ET VUE AMONT DE LA ROUTE D'ACCES A FONTAINE



VUES PRISES DANS L'ALIGNEMENT AVEC LE TS DES LANCHETTES DE LA RD 95 ET DE LA ROUTE MENANT AU HAMEAU FONTAINE

VUE PANORAMIQUE AMONT DE LA ROUTE D'ACCES A FONTAINE



VUE AVAL DU 1^{ER} PYLONE ET VUE NORD VERS LA GRANGE AUX FEES



2/ PROPOSITION ALTERNATIVE POUR LE PROLONGEMENT DU TELESIEGE AFIN DE FAVORISER LE SKI JOURNEE ET L'ACCESSIBILITE AUX RESIDENTS ACTUELS DU HAMEAU FONTAINE ET FORET

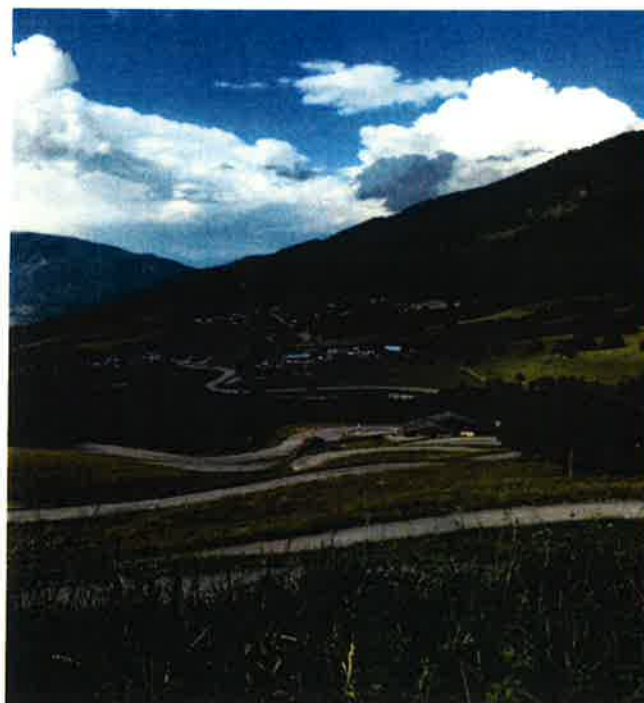
Si l'objectif du prolongement de TS des Lanchettes est de favoriser le ski journée, je suggère de placer cette nouvelle gare au niveau du parking du Crey, avec une station intermédiaire à l'emplacement actuel des Lanchettes.

Et ce pour les raisons suivantes :

- La RD 95 est déjà très chargée les weekends du fait des arrivées départ, et elle le sera bien d'avantage après la réalisation des constructions prévues au PLU, qui représentent au total de 1400 lits supplémentaires par rapport à 2019; de plus les derniers virages entre le Crey et l'entrée station sont dangereux et difficiles en cas de neige et ou verglas.
- L'un des enjeux du PADD exprimé en page 232 du rapport de présentation est de « *ne pas générer des demandes de flux supplémentaires sur les routes d'accès les jours de pointe d'hiver en maîtrisant l'évolution de l'offre d'hébergement touristique, en facilitant l'usage des transports collectifs, ...* »
- Aussi il serait plus raisonnable d'offrir aux skieurs journée, qui viendraient essentiellement les samedis et dimanches, de pouvoir stationner au parking du Crey et rejoindre le domaine skiable à partir de ce point.
- La zone 1AUa du Pré, apparait être très voisine de cette zone, ce qui permettrait de proposer aux occupants des futures résidences de tourisme du Pré une alternative efficace au TK du rocher (défaut de neige sur ce secteur) pour rejoindre le domaine skiable et accéder directement le plateau d'Arnouillaz et au reste du domaine plus rapidement.
- Le tronçon Le Crey- La Grange aux Fées pourrait aussi être une alternative aux Valmobus pour les personnes qui utilisent les parkings du Crey, que ce soit les utilisateurs du parking gratuit ou les employés de la station.
- Ne pas oublier que le TS des Lanchettes est très utilisés par les piétons été comme hiver

Le report de la gare de départ du TS LANCHETTES au niveau des hameaux Le Crey – Le Pré permettrait ainsi, en une seule installation, de répondre à plusieurs enjeux du PLU : développer le ski journée, pas d'augmentation du flux routier aux abords de la station, une offre hiver comme été de qualité faite pour les utilisateurs skieurs ou piétons, dans cette hypothèse, la station de départ actuelle serait remplacée par une station intermédiaire, à l'usage des utilisateurs de l'ensemble des quartiers de la station dont ceux des quartiers Fontaine et la Forêt.

VUE AVAL DE LA GARE ACTUELLE AVEC VUE SUR LE CREY



3/ SUGGESTION CONCERNANT L'ACCES ET LE NIVEAU DE DIFFICULTE DE LA PISTE DES LANCHETTES

- La piste des Lanchettes de niveau rouge est réservée à des skieurs expérimentés, l'exposition de la piste au soleil n'est pas gage d'une bonne qualité de neige, et le retour à ski vers le hameau Fontaine se fait très souvent par le TS des Lanchettes pour les enfants, les skieurs inexpérimentés et les piétons qui sont nombreux à accéder au domaine et restaurant d'altitude de la Vache Orange.
- Dans le projet du déplacement de la gare de départ du TS des Lanchettes, est il possible également d'aménager le tracé de la piste en deux niveaux : bleu et rouge et prévoir des canons à neige pour faciliter la fréquentation de ce secteur qui doit dans le projet d'aménagement accueillir de nouveaux hébergements .